

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 16 (1879-1880)
Heft: 83

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTICE

SUR LA

PISCICULTURE DANS LE CANTON DE VAUD

PAR

H. CHATELANAT

S'il est un fait avéré, c'est celui de la diminution constante et croissante du poisson. La cause de ce dépeuplement est toute simple ; la reproduction n'est plus en proportion avec la consommation. Le poisson étant en effet une source importante de l'alimentation publique, on ne recule devant aucun moyen pour s'en procurer. Jusqu'ici les lois, malgré leur sévérité, se sont montrées impuissantes pour réprimer complètement le braconnage. Chacun connaît les effets désastreux de la chaux, du chlore, de la noix vomique (coque du Levant), de la dynamite et du harpon employés par les maraudeurs. Ajoutez à cela la mise à sec des canaux par les meuniers et usiniers, qui ne manquent jamais, dans ces cas-là, de faire des captures importantes, attendu que le poisson, la truite surtout, recherche particulièrement ces eaux constamment aérées par les roues et les turbines. Citons encore les nasses et filets, les trappes posées clandestinement, les fils dormants, la pêche à la main, la pêche immodérée à la ligne, la pêche en temps et hors de temps avec des engins de toute espèce et toujours plus perfectionnés ; les ravages causés par la loutre, par les bateaux à vapeur, par les débâcles des glaces au moment du frai ; la pollution des eaux par les résidus des usines ; enfin la multiplication des barrages sans échelles à saumons, qui empêchent le poisson de circuler librement dans les ri-